

# Règlement du Concours

---

## TAROT

## 1/Condition de participation

Le Concours National est ouvert uniquement aux adhérents de l'A.S.C. :

- salariés ou retraités BNP PARIBAS SA et à leurs apparentés (conjoint, partenaire de vie, enfants de moins de 25 ans),
- salariés de filiales associées.

### Nombre de participants par ASC :

#### **ASC composée de 150 adhérents**

1 à 6 joueurs dont 2 actifs obligatoire

#### **ASC composée de 151 à 250 adhérents**

1 à 6 joueurs dont 2 actifs obligatoire  
7 à 8 joueurs dont 3 actifs obligatoire

#### **ASC composée de 251 à 450 adhérents**

1 à 6 joueurs dont 2 actifs obligatoire  
7 à 8 joueurs dont 3 actifs obligatoire  
9 à 10 joueurs dont 4 actifs obligatoire

#### **ASC composée de plus de 451 adhérents**

1 à 6 joueurs dont 2 actifs obligatoire  
7 à 8 joueurs dont 3 actifs obligatoire  
9 à 10 joueurs dont 4 actifs obligatoire  
11 à 12 joueurs dont 5 actifs obligatoire

### Conditions pour l' ASC Paris

- 1 à 4 joueurs dont 2 actifs obligatoire
- 5 à 8 joueurs dont 4 actifs obligatoire
- 9 à 12 joueurs dont 6 actifs obligatoire
- 13 à 16 joueurs dont 8 actifs obligatoire

### 2/Organisation

#### Comportement des adhérents :

« Le comportement des participants à toutes manifestations doit être exemplaire, aussi bien pendant les compétitions qu'en dehors (hôtels, restaurants, transports). Toute dérive pourra faire l'objet de sanctions individuelles pour le ou les adhérents concernés. »

#### Arrivée :

Les arrivées se feront le samedi matin, sauf pour les ASC éloignées ayant obtenu **préalablement** l'accord du Comité Directeur National.

**Le Comité Directeur National assume la responsabilité du Concours en liaison avec la Fédération Française de Tarot et s'assure de la présence d'un arbitre officiel F.F.T. durant toute la compétition.**

L'inscription au tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est divisé en deux catégories :

- Tournoi « **Principal** » comportant les joueurs les plus confirmés.
- Tournoi « **Accession** » pour les autres joueurs.

Ces deux tournois se joueront dans la formule « duplicaté » qui par rapport au tarot en donnes libres élimine en grande partie le facteur chance.

Si le nombre de participants dans le tournoi principal est le même d'une année sur l'autre, les huit derniers joueurs du « Principal » joueront l'année suivante en « Accession » et seront remplacés par les huit premiers du tournoi « Accession ».

En cas de non-participation durant une ou plusieurs années, un joueur réintégrera, **dans la mesure du possible**, le tournoi où il jouait lors de sa dernière présence. **La priorité étant donnée aux « joueurs les plus assidus ». Les nouveaux participants ayant un classement FFT 3<sup>ème</sup> série trèfle ou mieux seront directement dirigés vers le tournoi principal.**

Le nombre de donnes joué sera défini par l'arbitre officiel en fonction du nombre de participants.  
L'arbitre sera secondé par un ou plusieurs arbitres adjoints suivant le nombre de joueurs.  
La place des joueurs à l'intérieur d'un tournoi sera déterminé par l'arbitre qui s'aidera des résultats des années antérieures et d'un logiciel plaçant les joueurs de façon aléatoire.  
Le vainqueur de l'année précédente dans le tournoi principal sera Nord 1.

**Le règlement FFT sera appliqué dans son intégralité.**

Quelques rappels:

Chaque joueur sera en attaque une donne sur quatre.

Le preneur désigné n'a pas le droit de passer et doit faire une garde.

Le preneur se doit de bien vérifier qu'il met 6 cartes à l'écart.

On montre la poignée en une seule fois, juste avant de jouer sa première carte (10, 13, 15 atouts). On peut cacher l'atout ou les atouts que l'on souhaite. Une seule exception si on montre l'excuse, on ne possède pas d'autre(s) atout(s).

Bien vérifier la concordance entre son jeu et les cartes indiquées sur son diagramme.

Bon tournoi !